

LIT 718 Le théâtre français, 17^e-18^e siècles
(3 crédits)

PRÉALABLE : aucun

Nombre limite : 15 étudiantes ou étudiants

DESCRIPTEURS :

Objectifs : Connaître les multiples principes esthétiques qui sous-tendent la dramaturgie à l'âge classique. Comprendre de manière approfondie la dynamique qui entoure les différents genres dramatiques. S'interroger sur la place centrale qu'occupent les arts de la scène aux XVII^e et XVIII^e siècles dans la réflexion poétique.

Contenu : Lecture et analyse de pièces appartenant à divers genres théâtraux (comédie, tragédie, tragi-comédie, drame, tragédie lyrique/opéra, etc.). Lecture et analyse de préfaces et de textes théoriques portant sur la dramaturgie et la poétique pendant l'Ancien Régime. Auteurs à l'étude : Corneille, Molière, Racine, Quinault, Marivaux, Beaumarchais, Voltaire, Diderot, etc.

AUTRES INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour vérifier si cette activité pédagogique est offerte à la présente session, consulter l'horaire sur le site de la Faculté des lettres et sciences humaines à la rubrique *Études* (<https://www.usherbrooke.ca/flsh/etudes>).

LIT 718 Le théâtre français, 17^e-18^e siècles

Objectifs spécifiques

Ce séminaire vise à interroger l'évolution de l'écriture et de la pratique du théâtre pendant les XVII^e et XVIII^e siècles. Il s'agira d'étudier les tensions observables entre les genres théâtraux, tant sur le plan de la poétique que sur le plan de la représentation. De la même manière, ce séminaire analysera la concurrence que se livrent les différentes salles parisiennes et son incidence sur l'évolution de l'art théâtral.

Approche pédagogique

Le séminaire sera divisé en trois blocs. Le premier bloc (cours magistraux) servira à présenter les fondements théoriques et méthodologiques du séminaire, ainsi que les notions nécessaires pour la bonne compréhension de la problématique du cours. Le second bloc, qui prendra la forme de tables rondes, comportera des analyses-commentaires d'œuvres en interaction avec la classe. Enfin, le troisième bloc sera consacré aux exposés oraux des étudiantes et des étudiants.

Évaluation

– Présentation orale d'un article scientifique	20 %
– Plan de recherche	10 %
– Exposé oral	30 %
– Travail écrit	40 %

Bibliographie

Une bibliographie sélective sera distribuée au premier cours.